




## Suivre les effectifs

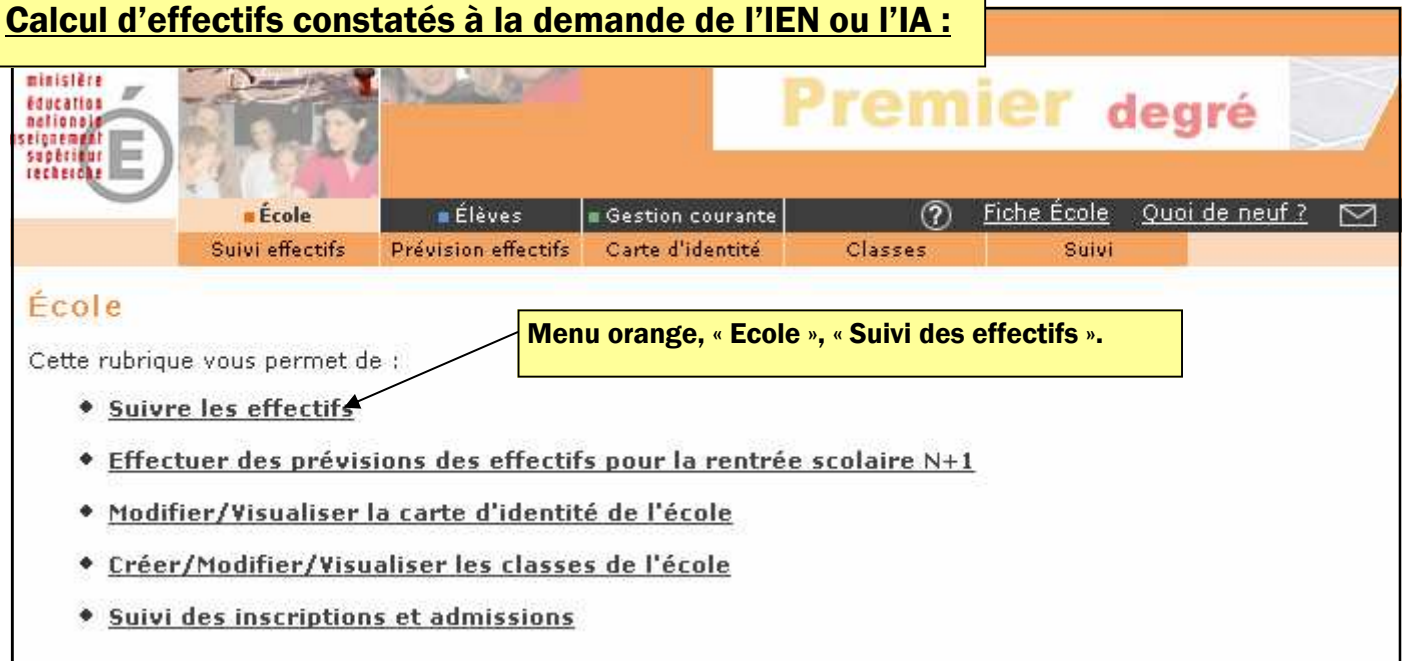
Mise à jour en date du 29/10/07

### Procédures décrites dans ce pas à pas :

- **Calcul d'effectifs constatés à la demande de l' IEN ou l' IA : Une date d'observation et une date limite de validation sont imposées aux écoles.**
- **Calcul d'effectifs pour le directeur**
- **Comptage d'évènements à la demande de l' IEN ou l' IA : Une date d'observation et une date limite de validation sont imposées aux écoles.**
- **Comptage d'évènements pour le directeur.**

 Les élèves qui sont comptabilisés dans le « suivi des effectifs » de base élèves sont ceux qui sont admis définitivement, qui ont un INE retourné au moment du calcul de l'état d'effectifs et qui sont répartis dans les classes.

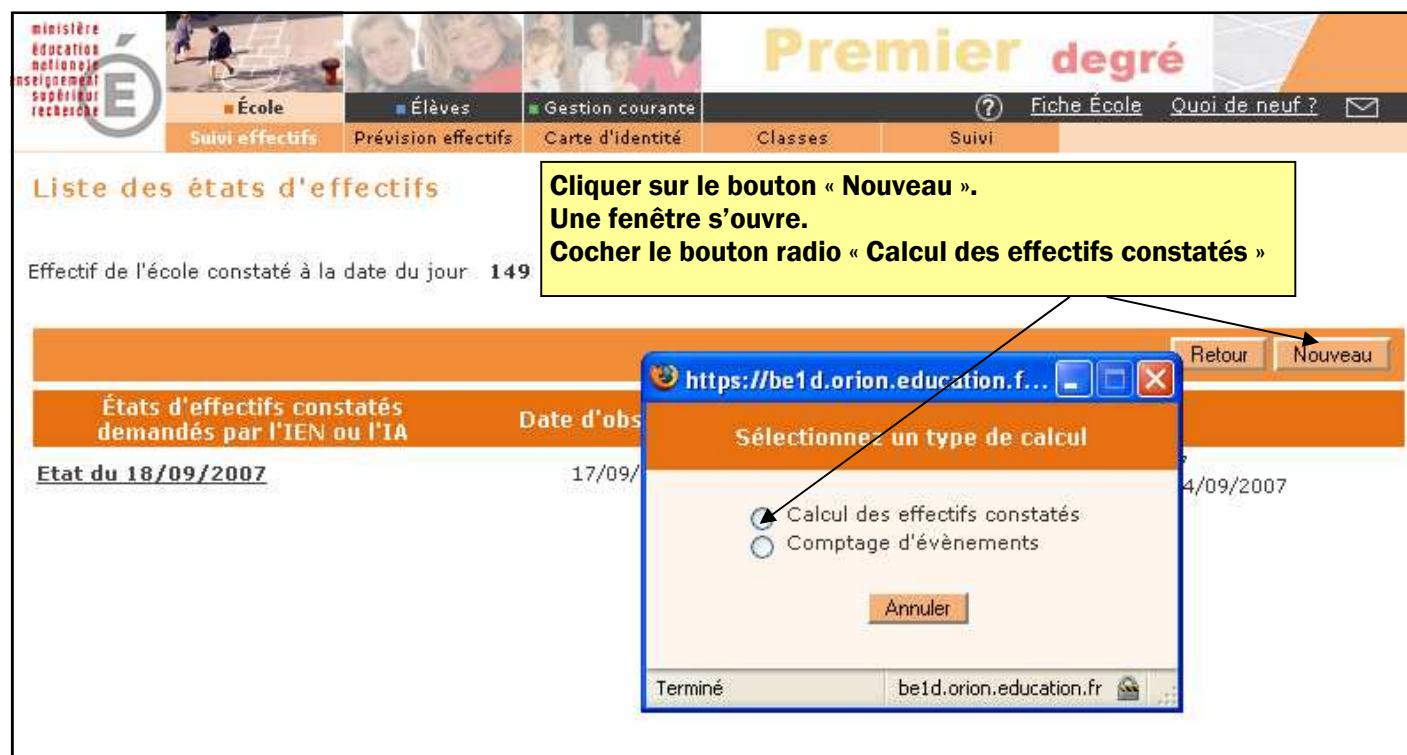
### Calcul d'effectifs constatés à la demande de l' IEN ou l' IA :



**Menu orange, « Ecole », « Suivi des effectifs ».**

Cette rubrique vous permet de :

- ◆ Suivre les effectifs
- ◆ Effectuer des prévisions des effectifs pour la rentrée scolaire N+1
- ◆ Modifier/Visualiser la carte d'identité de l'école
- ◆ Créer/Modifier/Visualiser les classes de l'école
- ◆ Suivi des inscriptions et admissions



**Cliquer sur le bouton « Nouveau ».**  
**Une fenêtre s'ouvre.**  
**Cocher le bouton radio « Calcul des effectifs constatés »**

Effectif de l'école constaté à la date du jour : 149

Retour Nouveau

États d'effectifs constatés demandés par l' IEN ou l' IA Date d'obs

Etat du 18/09/2007 17/09/ 4/09/2007

Sélectionnez un type de calcul

- Calcul des effectifs constatés
- Comptage d'évènements

Annuler

Terminé be1d.orion.education.fr

**Choisir l'année scolaire**

Année scolaire : 2007-2008 \*

**Cocher « oui » pour Demande de l'IE ou IA**

Demande de l'IE ou IA :  Oui  Non

**Sélectionner la bonne demande dans le menu déroulant. Une date d'observation et une date limite de validation sont imposées aux écoles. Le directeur ne peut rien modifier.**

Demandes faites aux directeurs : demande de l'I.A. du 22/10/2007 - date d'observation : 12/10/2007 - date limite de validation : 23/10/2007 \*

**Cliquer sur le bouton « Calculer »**

Critères de ventilation :  par classe,  par groupe d'enseignement,  par regroupement

Calculer

https://be1d.onion.education.fr/premier\_degre\_directeur\_p1/suiviEffectifCreer.do

Calcul des effectifs constatés

Veuillez confirmer l'état des effectifs de votre école :

**État du 22/10/2007**

Année scolaire : 2007  
Date d'observation : 12/10/2007  
Date limite de validation : 23/10/2007  
Demande de l'IE ou IA : Oui

Critères de ventilation  
Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Cycle 2	Cours préparatoire	cours préparatoire A	21
		cours préparatoire B	22
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>43</b>
Cycle 2	Cours élémentaire 1ère année	cours élémentaire 1 A	23
		cours élémentaire 1 B	27
		cours élémentaire 1 cours élémentaire 2	12
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>62</b>
Cycle 2	-	CLIS	4
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>4</b>
Cycle 3	Cours élémentaire 2ème année	cours élémentaire 1 cours élémentaire 2	11
		cours élémentaire 2	27
		cours élémentaire 2 cours moyen1	8
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>46</b>
Cycle 3	Cours moyen 1ère année	cours élémentaire 2 cours moyen1	16
		cours moyen1	27
Cycle 3	Cours moyen 2ème année	<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>43</b>
		cours moyen 2 A	30
		cours moyen 2 B	29
Cycle 3	-	<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>59</b>
		CLIS	8
Cycle 3	-	<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>8</b>
		<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b>	<b>265</b>

Pour information :  
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 0

Élèves répartis par regroupement : Aucun effectif pour les regroupements

Élèves répartis par groupe d'enseignement : Aucun effectif pour les groupes d'enseignement

Veuillez confirmer l'état des effectifs de votre école :

**Afin de mémoriser le calcul dans la base de données, le directeur doit procéder à l'enregistrement de l'état d'effectifs. Il suffit pour cela de cliquer sur l'un des boutons « Enregistrer ». Le directeur peut calculer et enregistrer plusieurs états pour cette date d'observation : l'important est de valider au moins un état (étape suivante) avant la date limite de validation.**

Liste des états d'effectifs réels

Retour Nouveau

**États d'effectifs réels constatés**

[Etat du 01/10/2005](#)

[Etat du 10/11/2005](#)

[Etat du 01/12/2005](#)

**États d'évènements comptés**

[Etat du 01/10/2005](#)

[Etat du 10/11/2005](#)

[Etat du 01/12/2005](#)

États d'effectifs réels constatés demandés par l'IEN, l'IA	Date d'observation	Statut	
<a href="#">Etat du 12/01/2006</a>	02/01/2006	archivé le 22/01/2006 validé pour l'IA date limite le 20/01/2006	
<a href="#">Etat du 09/09/2005</a>	01/09/2005	validé le 01/01/2006 pour l'IA date limite le 10/09/2005 pour l'IEN date limite le 15/09/2005	archiver
<a href="#">Etat du 10/09/2005</a>	06/09/2005	validé le 01/01/2006 pour l'IA date limite le 10/09/2005	archiver
<a href="#">Etat du 20/09/2006</a>	15/09/2006	non validé	valider
<a href="#">Etat du 03/04/2006</a>	Du 01/03/2006 au 01/04/2006	non validé	

Sur l'écran Liste des Etats d'effectifs réels, le directeur visualise dans la rubrique « Etats d'effectifs réels constatés demandés par l'IA », l'état demandé par l'IA. Son statut est 'non validé'.

Le directeur valide cet état en cliquant sur le bouton « Valider ».  
Il peut aussi supprimer cet état en cliquant sur l'icône poubelle.

Il est aussi possible d'archiver un état en cliquant sur le bouton « archiver ».

Etat du 22/10/2007

Année scolaire : 2007-2008  
Date d'observation : 15/10/2007  
Date limite de validation : 23/10/2007  
Demande de l'IEN ou IA : Oui  
Date de validation : 23/10/2007  
Date d'archivage : 24/10/2007

Critères de ventilation  
Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Maternelle	PS	Petite et moyenne section BC	9
		Petite et moyenne section ME	10
		Petite section VA	27
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>46</b>
Maternelle	MS	Moyenne section LT	26
		Petite et moyenne section BC	17
		Petite et moyenne section ME	16
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>59</b>
Maternelle	GS	Grande section ID	28
		Grande section SB	28
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>56</b>
		<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b>	<b>161</b>

Pour information :  
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 1

Élèves répartis par regroupement : Aucun effectif pour les regroupements  
Élèves répartis par groupe d'enseignement : Aucun effectif pour les groupes d'enseignement

Édition de l'état

États des effectifs constatés - format tableur

Le directeur peut éditer l'état au format tableur. Pour cela, il faut cliquer sur « état des effectifs constatés » en dessous du calcul de l'état.

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
Maternelle	PS	Petite et moyenne section BC	9
		Petite et moyenne section ME	10
		Petite section VA	27
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>46</b>
Maternelle	MS	Moyenne section LT	26
		Petite et moyenne section BC	17
		Petite et moyenne section ME	16
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>59</b>
Maternelle	GS	Grande section ID	28
		Grande section SB	28
		<b>TOTAL DU NIVEAU</b>	<b>56</b>
		<b>TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS</b>	<b>161</b>

Pour information :  
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 1

**Calcul d'effectifs constatés pour le directeur :**

École | Élèves | Gestion courante

Suivi effectifs | Prévission effectifs | Carte d'identité | Clas

Calcul des effectifs constatés

Année scolaire : 2007-2008 \*

Demande de l'IEN ou IA :  Oui  Non

Date d'observation : 29/10/2007 \*

Critères de ventilation :  par classe  par groupe d'enseignement  par regroupement

Le directeur peut calculer des effectifs pour son école quand il le souhaite, par exemple au plus fort des ses admissions, en cours d'année, car il reçoit beaucoup d'enfants de gens du voyage ou d'enfants de saisonniers.  
La démarche est exactement la même sauf que le directeur coche « non » à la demande de l'IEN ou de l'IA. Il reste juste ensuite à enregistrer cet état. Il n'y a pas de validation dans ce cas là.

**Comptage d'évènements à la demande de l'IEN ou de l'IA**

**Menu orange, « Ecole », « Suivi des effectifs ».**

**Cliquer sur le bouton « Nouveau ». Une fenêtre s'ouvre. Cocher le bouton radio « Comptage d'évènements »**

**Sélectionnez un type de calcul**

- Calcul des effectifs constatés
- Comptage d'évènements

Annuler

**Sélectionner la bonne demande dans le menu déroulant. Une date d'observation et une date limite de validation sont imposées aux écoles. Le directeur ne peut rien modifier.**

Année scolaire: 2007-2008

Demande de l'IEN ou IA:  Oui  Non

Demandes faites aux directeurs: demande de l'I.A. du 22/10/2007 - date d'observation: 12/10/2007 - date limite de validation: 23/10/2007

**Les critères de totalisation sont tous grisés et cochés. Le directeur doit simplement cliquer sur le bouton « Calculer »**

Calculer Annuler

**Il reste ensuite, après ce calcul à enregistrer, valider et archiver cet état d'évènements comptés. Le directeur peut calculer et enregistrer plusieurs états d'évènement comptés pour cette date d'observation : l'important est de valider au moins un état avant la date limite de validation fixée par l'IEN ou l'IA.**

État du 22/10/2007

Année scolaire: 2007-2008  
 Période d'observation: 15/10/2007 - 19/10/2007  
 Date limite de validation: 23/10/2007  
 Demandé de l'IEN ou IA: Oui  
 Date de validation: 22/10/2007  
 Date d'archivage: 24/10/2007

Critères de totalisation

- Nombre d'inscriptions: 0
- Nombre d'inscriptions inactives: 0
- Nombre de mises en admissibilité: 0
- Nombre de demandes d'admission acceptées: 3
- Nombre d'admissions définitives: 1
- Nombre d'affectations d'élèves hors école dans l'école: 0
- Nombre de radiations: 0

États d'évènements comptés demandés par l'IEN ou l'IA	Période d'observation	Statut
État du 22/10/2007	12/10/2007	archivé le 24/10/2007 validé pour l'IA date limite le 23/10/2007
État du 22/10/2007	15/10/2007	archivé le 24/10/2007 validé pour l'IA date limite le 23/10/2007
État du 24/10/2007	24/10/2007	archivé le 24/10/2007 validé pour l'IEN date limite le 24/10/2007
État du 22/10/2007	Du 15/10/2007 au 19/10/2007	archivé le 24/10/2007 validé pour l'IA date limite le 23/10/2007
État du 24/10/2007	Du 24/10/2007 au 24/10/2007	non validé

**Comptage d'évènements pour le directeur.**

**Menu orange, « Ecole », « Suivi des effectifs ».**

**Cliquer sur le bouton « Nouveau ». Une fenêtre s'ouvre. Cocher le bouton radio « Comptage d'évènements »**

**Sélectionnez un type de calcul**

- Calcul des effectifs constatés
- Comptage d'évènements

Annuler

**Comptage des évènements**

Année scolaire  \*

Demande de l'IEN ou IA  Oui  Non \*

Période d'observation Événements du  au  \*

**Critères de totalisation**

- Nombre d'inscriptions
- Nombre d'inscriptions inactives
- Nombre de mises en admissibilité
- Nombre de demandes d'admission acceptées
- Nombre d'admissions définitives
- Nombre d'affectations d'élèves hors école dans l'école
- Nombre de radiations

**Cliquer sur le bouton « Calculer »**

Calculer Annuler

**Cocher « non » à la demande de l'IEN ou de l'IA. Choisir une période d'observation.**

**Comptage des évènements**

Veillez confirmer l'état d'évènements comptés de votre école :

**État du 29/10/2007**

Année scolaire 2007  
Période d'observation 04/09/2007 - 24/10/2007  
Demande de l'IEN ou IA Non

**Critères de totalisation**

Nombre d'inscriptions	0
Nombre d'inscriptions inactives	0
Nombre de mises en admissibilité	0
Nombre de demandes d'admission acceptées	5
Nombre d'admissions définitives	3
Nombre d'affectations d'élèves hors école dans l'école	0
Nombre de radiations	3

Veillez confirmer l'état d'évènements comptés de votre école :

**Le directeur peut enregistrer ce calcul en cliquant sur l'un des deux boutons « Confirmer ».**